

La qualité de l'eau dans les établissements médicaux (Etablissement de soins et EHPAD)

Durée : Une demie-journée (3h30)

Dates et lieux : Consultez notre site web

Public visé :

- Responsable et agent techniques des EHPAD, des établissements de santé, des stations thermales
- Plombiers
- Chauffagistes

Nombre de stagiaire: 5 minimums

Aucun prérequis nécessaire

Recherche de l'adéquation des besoins du stagiaire/ formation

Evaluation des connaissances acquise :

- Evaluation des connaissances en début de formation
- Evaluation des acquis en fin de formation
- Enquête de satisfaction en fin de séance

Validation de la formation:
Remise d'une attestation de formation ROFHYA

Méthodes et moyens pédagogique:

- Formation en présentiel/visioconférence
- Utilisation de projection de diaporama et vidéos
- Réalisation d'un quiz par chapitre
- Mise en situation "client"
- Echanges dynamique entre participants et le formateur

Intervenants:

Experts et formateurs consultant métiers

Accessibilité :

La formation est sous la responsabilité du référent handicap de l'organisme de formation.

Le local est pré-identifié pour répondre aux besoins. Le plan d'accès de la salle est mise à disposition

OBJECTIFS

- Informer le professionnel sur ses obligations réglementaires relatives à la qualité de l'eau fournie
- Sensibiliser et former aux risques de légionelles et des biofilms
- Mettre en place le carnet sanitaire selon les exigences du code de santé publique CSP

CONTENU

1. Réglementation en vigueur

- Les textes réglementaires et le code de la santé publique

2. Les eaux dans un établissement de santé

- La responsabilité des établissements
- Le planning du plan de prévention et la démarche qualité : traçabilité de la surveillance, formation du personnel et référent eau
- Réalisation d'analyses (prélèvements, analyses, interprétations des résultats)
- Les mesures préventives et curatives en cas de dépassement des objectifs cibles
- Le plan de maintenance du réseau d'eau dans l'établissement et l'importance du carnet sanitaire

3. Les différentes qualités d'eaux

- Les eaux destinées à un usage alimentaire : eau de distribution publique, eau des fontaines réfrigérantes, eaux conditionnées, glace alimentaire
- Les eaux de soins et eaux qualifiées de «bactériologiquement maîtrisées» : eau de soins standards (ESS), eau bactériologiquement maîtrisée (EBM), eau des piscines de rééducation, eau de bains à remous, eau à usage médical et eau pharmaceutique inscrite à la Pharmacopée, eaux d'endoscopie
- Les eaux techniques produites (eau déminéralisée, eau distillée, eau osmosée, eau adoucie)
- L'eau chaude sanitaire et le risque légionelle

4. Difficultés et interférences

- Biofilms : Définition et rôle dans la difficulté de la gestion du risque de légionelles
- Interférence de la flore associée: *Pseudomonas aeruginosa*...

Tarifs publics et financements OPCO/France Travail

- Coût intra sur demande de devis

Tarifs nets exonérés de TVA (exonération de TVA justifiée par l'article 261-4-4 du Code général des impôts)

L'équipe de BIOFAQ est à votre écoute pour étudier les aménagements nécessaires au suivi de votre formation.

BIOFAQ Laboratoires – 491 rue Charles Nungesser – Mas des Cavaliers II – 34130 MAUGUIO

Tél : 04.67.06.05.75 – Fax : 04.67.92.08.23 – contact@biofaq.fr – www.biofaq.fr

R.C.S. : Montpellier 437 949 753 – APE : 7120 B SIRET : 437 949 753 000 28 – TVA intracommunautaire FR 824 379 497 53

N° de formateur 9134.04945.34 Préfecture L.R. Montpellier